



## APPEL À CANDIDATURE

---

### RESIDENCE D'ARTISTES ESPACE ARTAUD DE LA MAIRIE DU 4<sup>E</sup>

---

**2019**

La Mairie du 4<sup>ème</sup> soutient depuis de nombreuses années les associations à travers la mise à disposition de locaux à la Maison des Associations et à la salle de la Ficelle.

Depuis 2012, un accent particulier est mis sur le soutien aux artistes émergents : mise à disposition et hébergement de jeunes compagnies de théâtre et de danse.

En 2015, les « Scènes ouvertes de la Croix Rousse » ont été lancées avec succès. Ainsi, chaque mois des groupes de musique, de jeunes compagnies de théâtre ou de danse, des lectures publiques sont organisées à la Maison des associations.

En octobre 2018, la première édition du « 4 des Arts », une initiative destinée à mettre en lumière le talent, l'originalité et la créativité des artistes amateurs et professionnels de l'arrondissement, a rencontré un vif succès.

La Mairie du 4<sup>ème</sup> souhaite à travers sa politique culturelle continuer à soutenir les artistes émergents. Depuis le mois de janvier 2018, elle a mis en place l'Espace Artaud qui accueille des artistes en résidence pour une durée variant de 15 jours à deux mois en fonction du projet proposé.

## APPEL À CANDIDATURE



L'Espace Artaud est une salle de plein pied de 71 m<sup>2</sup> située sur le plateau de la Croix-Rousse. Les artistes accueillis pourront travailler et préparer leur création artistique.

En contrepartie de la mise à disposition, le résident s'engage à réaliser des prestations/médiations à destination des différents publics de l'arrondissement. La Mairie du 4<sup>ème</sup> reste ouverte à toutes propositions dans le cadre d'un échange avec l'équipe artistique accueillie.

Depuis janvier 2018, onze compagnies ou artistes ont été accueillis. Chacun a pu travailler son projet artistique et le partager sous forme de sortie de résidence ou d'atelier, en partenariat avec les écoles, collèges, lycées, avec la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, le Secours Populaire, ou encore La Canille (café d'animation ouvert aux personnes en souffrance psychique et en difficultés d'adaptation sociale).

## **A**PPEL À CANDIDATURE (suite)

La mise à disposition de l'Espace Artaud sous forme de résidence fait l'objet d'un appel à candidature. Les projets soumis à étude devront s'inclure dans les champs de domaines suivants :

- o Arts plastiques
- o Cirque, Art de rue
- o Théâtre
- o Musique
- o Danse
- o Etc.

Les candidats seront sélectionnés sur dossier par un jury composé d'élus du 4<sup>e</sup> arrondissement, d'agents de la commune et de professionnels de la culture. Ce jury sera renouvelé périodiquement.

## **C**ONSTITUTION DU DOSSIER

- o Une note d'intention
- o Un curriculum vitae
- o Un dossier présentant le travail déjà mené
- o La fiche de candidature à résidence
- o Une attestation d'assurance en responsabilité civile

**Dépôt des candidatures avant le 15 janvier 2019**

**Modalités de dépôt des dossier:  
coralina.lacombe@mairie-lyon.fr**

## **M**ODALITÉS D'ACCUEIL

- o Voir fiche technique de la salle en PJ
- o Période : toute l'année sauf durant le mois d'août
- o Durée de 15 jours à deux mois
- o Mise à disposition de l'espace de travail : 71 m<sup>2</sup>
- o Possibilité de mise à disposition de matériel technique : sono, micros, projecteur
- o L'équipe artistique prendra en charge la rémunération de son personnel ainsi que l'assurance nécessaire à l'exercice de son activité
- o Une convention d'accueil sera signée entre l'équipe artistique et la Mairie du 4<sup>ème</sup>
- o L'équipe artistique pourra s'appuyer sur le réseau de partenaires de la municipalité